



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : **CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE (CAPET)**

Section : **BIOTECHNOLOGIES**

Option : **BIOCHIMIE GENIE BIOLOGIQUE**

Session 2020

Rapport de jury présenté par : Joël CNOKAERT, Président de jury

SOMMAIRE

Avant-propos	Page 3
Renseignements statistiques.....	Page 5
Epreuves d'admissibilité	Page 6
Première épreuve	
Rapport.....	Page 7
Deuxième épreuve	
Rapport.....	Page 9
Epreuves d'admission	
Epreuve d'entretien à partir d'un dossier	
Rapport.....	Page 11
Conclusion générale.....	Page 13

Avant-propos

La session 2020 du CAPET externe BGB s'inscrit dans le cadre de la maquette des concours du **Décret n° 2013-768 du 23 août 2013** mais, en raison de la crise sanitaire, des adaptations ont été nécessaires.

Les épreuves d'admissibilité n'ont pas été affectées par l'épidémie de covid-19. Conformément à l'arrêté (section 43) du 27 mai 2020, publié au JORF n° 0132 du 31 mai 2020, portant adaptation des épreuves de certaines sections du concours externe et du troisième concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) ouverts au titre de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19, l'épreuve de mise en situation professionnelle (MESP) a été supprimée et seule l'épreuve sur dossier (ESD) a été maintenue.

Les coefficients des épreuves étant inchangés par rapport à ceux des sessions précédentes, le poids respectif des épreuves d'admissibilité (coefficient 1 pour chaque écrit) et de l'épreuve sur dossier (coefficient 2) s'en est trouvé automatiquement augmenté.

Dans le cadre des recommandations sanitaires liées au Covid-19, l'organisation d'une épreuve de concours en présentiel a imposé une application des mesures gouvernementales et une déclinaison adaptée de l'avis du Haut Conseil de Santé Publique. Un protocole sanitaire commun (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse / Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) a été élaboré sous la houlette de la doyenne de la IGESR, de manière à préciser, au regard de contraintes sanitaires strictes, les modalités de déroulement des oraux des concours de recrutement de l'éducation nationale et des concours de l'enseignement supérieur (concours d'entrée aux grandes écoles...).

Ce protocole a été validé par le haut fonctionnaire en charge du déconfinement auprès du Premier Ministre.

En application de ces mesures, le jury n'a pas autorisé les auditeurs à assister aux exposés et entretiens de l'épreuve d'admission.

Le protocole sanitaire a été scrupuleusement mis en œuvre et respecté lors des épreuves d'admission qui se sont déroulées au lycée Pierre Gilles de Gennes de Paris du 23 au 25 juin 2020. Je remercie vivement tous les candidats qui ont appliqué strictement toutes les mesures imposées avec la plus grande rigueur.

En amont de l'épreuve d'admission, les candidats admissibles ont été invités à une visioconférence afin d'effectuer une brève présentation de l'épreuve sur dossier et de son organisation particulière en raison de la crise sanitaire. Ce moment a permis au directoire d'apporter quelques conseils aux candidats.

La définition des épreuves associe l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant et l'évaluation du niveau scientifique et technologique des candidats.

Ces deux dimensions sont complémentaires et non opposées. Il n'est pas envisageable de mettre en œuvre une pédagogie adaptée ou de présenter des supports didactiques intéressants sans la nécessaire maîtrise des concepts scientifiques et technologiques associés.

Si les gestes techniques mis en œuvre lors de véritables activités technologiques en laboratoire n'ont pu être effectués, du fait de la suppression de l'épreuve de mise en situation professionnelle (MESP), une attention particulière a été portée, tant au sein de la seconde épreuve écrite que de l'épreuve orale sur dossier, aux autres aspects en lien avec l'organisation et à la réalisation de séances de travaux pratiques, notamment les aspects qui concernent le respect des bonnes pratiques et la prévention des risques.

Les domaines couverts par le CAPET BGB sont variés et vastes : biochimie, microbiologie, immunologie, biologie cellulaire, hématologie, biologie moléculaire, physiologie humaine... Dans chaque domaine, les aspects technologiques et scientifiques sont indissociables. Le jury n'attend pas des candidats qu'ils soient d'éminents spécialistes de toutes les spécialités en affichant une culture encyclopédique exhaustive mais il est indispensable que les bases fondamentales de toutes ces disciplines soient maîtrisées afin de pouvoir les transmettre aux futurs apprenants que

les lauréats du concours auront en responsabilité. Le jury est néanmoins plus exigeant quand il s'agit d'un thème choisi par les candidats comme c'est le cas en épreuve orale sur dossier.

Cette année, le niveau général du concours fut élevé. En effet, la moyenne des candidats admissibles pour la première épreuve écrite est de 11,55 (ARN et biologie moléculaire) et de 12,02 pour la seconde (enzymologie).

À l'issue des épreuves d'admissibilité, 56 candidats ont été déclarés admissibles pour 25 postes.

L'épreuve orale sur dossier a confirmé cette impression puisque la moyenne pour l'ensemble des candidats admissibles est de 10,36. De très nombreux candidats valeureux n'ont pu être admis du fait de la très forte concurrence. Ils le seront, sans aucun doute, lors d'une prochaine session. Certains candidats ont été particulièrement brillants à l'oral (note de 19,5). Le jury a apprécié l'engagement et le comportement de tous les candidats, aucun n'ayant failli sur ces valeurs. Certaines basses notes ont été néanmoins décernées. Il s'agissait en général, soit d'une mauvaise lecture du cahier des charges de l'épreuve qui demandait d'effectuer une transposition pédagogique réaliste à partir d'une réelle expérience de terrain, soit d'erreurs commises, le plus souvent lors de l'entretien, sur des aspects scientifiques ou technologiques fondamentaux du sujet. Les candidats ont fait preuve, dans l'ensemble, de bonnes qualités de communication. De remarquables supports pédagogiques (diaporamas) ont été appréciés.

En conclusion, je félicite de nouveau tous les candidats admissibles pour le comportement sans faille dont ils ont fait preuve tout au long des épreuves, notamment à l'oral dans un contexte particulier, et je conseille aux candidats non admis de ne pas se décourager, de tirer tous les enseignements de cette session et de revenir encore mieux préparés l'an prochain.

Joël CNOKAERT
Président du jury

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

CAPET

Nombre de postes	25
Candidats inscrits	425
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	177
Candidats admissibles	56
Candidats présents aux épreuves d'admission	56
Candidats proposés pour l'admission	25
<u>Epreuves d'admissibilité</u>	
Moyenne des candidats présents	07,85
Moyenne des candidats admissibles	11,79
Moyenne du dernier candidat admissible	09,50
<u>Première Epreuve</u>	
Moyenne des candidats présents	07,19
Moyenne des candidats admissibles	11,55
Note maximale	18,08
<u>Deuxième épreuve</u>	
Moyenne des candidats présents	08,35
Moyenne des candidats admissibles	12,02
Note maximale	16,20
<u>Epreuves d'admission</u>	
Moyenne des candidats présents	10,36
Moyenne des candidats admis	13,68
Moyenne des candidats admis sur liste complémentaire	10,40
<u>Epreuve sur dossier</u>	
Moyenne des candidats présents	10,36
Moyenne des candidats admis	13,68
Note maximale	19,50
<u>Ensemble du concours</u>	
Moyenne des candidats présents	11,08
Moyenne la plus élevée	16,29
Moyenne des candidats admis	13,17
Moyenne des candidats admis sur liste complémentaire	11,17
Moyenne du dernier candidat admis	11,44
Moyenne du dernier candidat admis sur liste complémentaire	10,70

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première Epreuve

Durée : 5 heures
Coefficient : 1

Deuxième épreuve

Durée : 5 heures
Coefficient : 1

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère : www.education.gouv.fr

Ils sont accessibles depuis la page « Devenir Enseignant » : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Rapport du jury de la première épreuve d'admissibilité

Durée : 5 heures – coefficient : 1

Commentaires sur le sujet :

Le sujet de l'épreuve « Le monde complexe des ARN » proposait de développer le mécanisme de la transcription, les particularités structurales et biochimiques des ARN permettant leur extraction et leur purification. Il était ensuite demandé de présenter deux techniques permettant l'analyse du transcriptome, leurs avantages et leurs inconvénients. Enfin le mode d'action et les fonctions biologiques de quelques ARN régulateurs et deux applications devaient être décrits.

L'exposé pouvait être conduit en quatre parties comme le suggérait l'énoncé.

L'objectif de l'épreuve consistait donc à produire une composition structurée et didactique comportant :

- une introduction permettant de cerner la problématique et d'annoncer le plan choisi ;
- un développement argumenté avec un plan apparent et des transitions judicieuses ;
- une conclusion apportant une réponse synthétique à la problématique, associée à une ouverture pertinente vers les enjeux sociétaux.

Les différentes étapes de la transcription, les principaux acteurs et les séquences consensus étaient attendus, aussi bien chez les eucaryotes que chez les procaryotes. Un schéma complet, avec une orientation correcte des brins, devait illustrer le propos.

Une comparaison procaryote /eucaryote pouvait étayer cette partie.

La structure primaire de l'ARN, avec un schéma correct d'un ribonucléotide paraissait indispensable. Les structures secondaires des ARN devaient être évoquées. Cette partie sur la structure pouvait servir de support pour expliquer la réactivité des ARN en lien avec certaines techniques d'extraction et de purification, sans se limiter aux seuls ARNm.

Une définition du transcriptome était bienvenue pour introduire la partie suivante. Cela permettait un choix judicieux de deux techniques d'étude dédiées qui devaient être développées. Une analyse critique de celles-ci était attendue et des schémas pouvaient compléter les propos. Le document fourni pouvait servir de point d'appui.

Enfin, au moins deux grandes catégories d'ARN régulateurs devaient être présentées, en insistant sur leur mode d'action moléculaire, leur rôle physiologique et leur application biotechnologique.

Remarques sur les copies :

Plusieurs compositions ne comportaient ni introduction, ni développement cohérent, ni conclusion ce qui n'est pas acceptable. Un plan détaillé apparent est systématiquement attendu.

Certains candidats ont fait le choix d'un plan en trois parties, ce qui pouvait être pertinent si toutes les notions étaient abordées.

Dans l'introduction, il ne s'agissait pas uniquement de reprendre les questions posées par le sujet. Une mise en perspective de la diversité des ARN et de leurs rôles au vu des nouvelles découvertes semblait pertinente.

L'absence de transitions logiques entre les différentes parties a trop souvent été constatée.

Le jury déplore par ailleurs un manque de recul scientifique sur les liens entre les différentes notions abordées (relations structure / fonction ou fonction / application biotechnologique...)

Des « hors-sujet » ont parfois été relevés (structure de l'ADN, épissage, traduction, réplication.). Il peut s'agir d'un problème de délimitation du sujet ou, plus inquiétant, d'un manque de connaissances.

Il a été parfois relevé certaines lacunes ou erreurs sur des notions fondamentales, très surprenantes à ce niveau de formation :

- orientation des brins, sens de polymérisation, brin transcrit / non transcrit
- confusion réplication / transcription ou traduction / transcription
- liaison peptidique ou osidique à la place de phosphodiester
- confusion eucaryote / procaryote
- confusion entre extraction d'ADN et d'ARN

Les aspects techniques sont souvent mal maîtrisés ou font apparaître un manque de rigueur.

Le jury a pu apprécier que certains candidats maîtrisent et mobilisent de manière pertinente les notions scientifiques et technologiques récentes de la biologie moléculaire mais regrette parfois un manque de connaissance des aspects fondamentaux sur lesquels ces notions s'appuient.

Des confusions entre régulation de la transcription et ARN régulateur ainsi qu'entre ARN non codant et ARN non codant régulateur ont été relevées dans certaines copies.

Une réflexion sur les enjeux sociétaux ou d'ordre (bio) éthique est toujours appréciée et attendue dans le traitement du sujet.

Les qualités de communication présentes dans plusieurs copies montrent des compétences qui pourraient être réinvesties dans un contexte d'enseignement. Le jury a apprécié l'effort de certains candidats à présenter des supports d'illustration variés et de qualité : schémas, tableaux.

En revanche des illustrations peu informatives, simplistes ou mal exploitées dans l'argumentaire sont à proscrire tout comme l'absence totale d'illustrations.

Enfin, le jury a apprécié un niveau correct d'orthographe et de syntaxe dans la majorité des copies.

Rapport du jury de la deuxième épreuve d'admissibilité

Le sujet présente deux parties :

- dans la première, le jury attend du candidat qu'il sélectionne au sein d'un dossier documentaire riche et varié les informations pertinentes, afin de répondre à la question posée, tout en faisant preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse, de connaissances technologiques et de qualités didactiques ;
- dans la seconde, le candidat doit élaborer une démarche pédagogique en lien avec le dossier documentaire fourni et en l'inscrivant dans le cadre des extraits du référentiel proposé.

Le candidat doit porter une attention particulière à la gestion du temps afin de traiter les deux parties de manière satisfaisante.

À propos de la forme

La qualité de l'expression écrite et la présentation de la copie sont satisfaisantes pour la plupart des copies. Un petit nombre de copies sont inacceptables, notamment sur le plan de l'écriture, de l'orthographe et de la syntaxe. Un futur enseignant se doit de maîtriser la langue française. Il est également attendu davantage de rigueur dans l'utilisation du vocabulaire scientifique.

L'exposé de la première partie doit être structuré en parties et sous-parties apparentes avec une introduction et une conclusion.

Le jury attend que le candidat conçoive des illustrations personnelles, pertinentes et variées (organigrammes, tableaux, schémas,...), indispensables à la communication. Aussi les copies n'en présentant pas ou trop peu sont sanctionnées. L'utilisation des illustrations du dossier est possible à condition d'apporter une plus-value scientifique et/ou pédagogique. La conception d'illustrations fait partie des compétences professionnelles recherchées chez un enseignant. Le jury a apprécié la qualité des illustrations qui étaient généralement soignées et correctement légendées.

Concernant la mobilisation des documents dans le sujet, il est demandé que le numéro de chaque document soit rappelé lors de son exploitation dans la copie. En revanche la référence aux sources ou aux auteurs des documents n'est pas nécessaire.

Au niveau de l'exploitation des documents

L'épreuve sur dossier exige d'exploiter des documents, c'est à dire analyser et interpréter des résultats expérimentaux en utilisant ses connaissances, pour répondre à la problématique.

Les connaissances scientifiques du candidat doivent être mobilisées à bon escient pour l'analyse critique des documents. Il est inadmissible que les bases de l'enzymologie ne soient pas bien connues à un tel niveau de formation : les notions de catalyse, de site actif, de relation structure-fonction des protéines, les paramètres cinétiques des enzymes, leur détermination graphique et leur signification.

L'analyse ne peut se limiter à une simple paraphrase ou traduction des documents. Une juxtaposition d'analyses des documents sans lien avec la problématique est également à éviter.

La capacité à sélectionner des informations pertinentes est une qualité essentielle attendue chez un futur enseignant. Ainsi, tous les documents sont utiles pour répondre à la problématique du sujet mais le candidat doit faire preuve de discernement dans leur exploitation.

Le candidat ne doit pas développer des notions qui s'éloignent de la problématique, autres que celles présentées dans le dossier (par exemple, les développements trop importants sur les notions de biologie moléculaire ou de métabolisme cellulaire).

Enfin, une ouverture argumentée vers des enjeux sociétaux, culturels, éthiques ou écologiques est indispensable, sans laisser transparaître une vision trop simpliste ou des opinions trop catégoriques.

Au niveau de la partie pédagogique

Le jury rappelle que cette partie doit être suffisamment développée afin que les compétences didactiques associées puissent être évaluées.

Cette partie est réservée à la présentation d'une séquence pédagogique répondant aux consignes de l'énoncé : thème, savoirs, savoir-faire et niveau d'enseignement. Une séquence pédagogique formatée sans lien avec le thème proposé est à proscrire. La progression pédagogique doit être logique et ne pas paraphraser le référentiel.

La proposition pédagogique doit être contextualisée et présenter au moins une séance s'inscrivant dans la progression. Cette séance doit être détaillée et illustrée par des outils didactiques adaptés et variés ainsi que par des supports élèves élaborés.

Les pré-requis, les objectifs et les contraintes horaires de cette séance doivent être précisés. Le candidat doit démontrer qu'elle est réaliste en précisant par exemple les conditions matérielles s'il s'agit d'une activité technologique. Elle doit également s'inscrire dans une logique interdisciplinaire à justifier. Il est rappelé que l'interdisciplinarité s'étend à toutes les disciplines y compris non scientifiques.

Au moins un support élève doit être détaillé, en accord avec la formation biotechnologique considérée. Ce support doit être conçu par le candidat, éventuellement à partir d'un document du dossier technique, à condition de l'adapter au scénario pédagogique. Il ne s'agit pas de simplement citer un ou plusieurs supports sans expliquer précisément comment ils seront utilisés.

Conclusion

Pour la majorité des candidats, le sujet a été bien compris mais le manque de connaissances en enzymologie n'a pas toujours permis une analyse approfondie des documents.

Le jury se félicite néanmoins du bon niveau d'un certain nombre de copies. Ces candidats ont montré des qualités d'analyses, des connaissances en enzymologie et ont su proposer des transpositions pédagogiques pertinentes.

Rapport du jury de l'épreuve orale sur dossier

Durée : 1 heure - Coefficient : 2

Exposé : 30 minutes

Entretien : 30 minutes

Rappel de la définition de l'épreuve

L'épreuve d'entretien à partir d'un dossier « a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à rechercher les supports de son enseignement dans la réalité et l'environnement professionnel des champs de la spécialité, d'en faire une analyse scientifique et technologique et d'en extraire des exploitations pertinentes pour son enseignement en lycée. Les données scientifiques essentielles ainsi que les exploitations pédagogiques envisagées sont consignées dans un dossier réalisé et présenté par le candidat ».

L'épreuve est centrée sur la transposition pédagogique d'un travail scientifique et technologique issu de l'environnement professionnel des différents domaines de la spécialité. La partie scientifique du dossier doit être contextualisée dans un environnement professionnel défini, et doit porter sur une problématique dont le jury apprécie l'authenticité et l'actualité.

Les thématiques choisies par les candidats doivent s'inscrire dans un des enseignements des différents champs de compétences d'un professeur de biochimie génie biologique : enseignements technologiques de seconde, enseignement de biologie et physiopathologie humaines de la série ST2S, enseignements technologiques de la série STL Biotechnologies, enseignements des différentes sections de technicien supérieur de biologie appliquée. Il est nécessaire que le candidat s'appuie sur les programmes ou les référentiels des formations pour construire sa séquence pédagogique.

Le jury rappelle que les travaux scientifiques supports doivent être exposés de manière synthétique et didactique. Il s'agit de faire des choix pertinents pour expliciter certaines des techniques ; les résultats seuls ne sont pas suffisants. Il convient de maîtriser les concepts scientifiques associés.

La séance décrite doit permettre de démontrer que le candidat s'inscrit dans une démarche pédagogique d'enseignement technologique en lien évident avec l'analyse scientifique, ce lien ne pouvant se limiter à une simple mise en œuvre d'une des techniques développées dans la première partie du dossier. La transposition pourra prendre en compte, le contexte de l'étude tout en veillant à sa cohérence avec le niveau choisi.

La proposition pédagogique devra comporter un ensemble d'éléments permettant au jury d'apprécier la qualité de la réflexion, en précisant notamment :

les objectifs concrets de formation, les modalités d'organisation des activités,

la place de la séquence dans une progression justifiée mais sans la détailler excessivement, la relation avec les différentes disciplines,

la prise en compte des contraintes et exigences de mise en œuvre des activités : pré-requis des élèves, organisation matérielle et temporelle réaliste, moyens financiers...

les documents élaborés pour la réalisation de la séance,

les différentes modalités d'évaluation...

Dossier écrit :

Le jury rappelle qu'il convient de :

donner au dossier un titre concis, explicite, et reflétant la problématique choisie par le candidat,

rédiger le dossier de façon claire, en prenant en compte les finalités de l'épreuve,

respecter un équilibre entre les parties technique et pédagogique,

illustrer les propos à l'aide de supports visuels pertinents, lisibles et exploités.

Le droit de la propriété intellectuelle doit être respecté, et les sources des documents cités (textes, photos, schémas) doivent être précisées.

Il est exclu que le candidat donne des indications précises sur son parcours universitaire et/ou professionnel, de même que les remerciements ou informations personnelles n'ont pas leur place. Aucun nom ne doit être cité.

Le jury a apprécié la qualité des dossiers dans leur ensemble, tant sur la forme que sur le fond. En revanche le jury déplore le nombre excessif de pages de quelques dossiers et

rappelle qu'un développement inutilement long n'est pas valorisé ; un enseignant se doit de proposer des documents clairs et concis.

Exposé :

Les soutenances ont été globalement bien préparées par les candidats et le temps d'exposé de 30 minutes a été bien respecté.

Les supports de présentation orale sont, pour la majorité des candidats, bien utilisés. Le jury a apprécié que les candidats répondent au cahier des charges de l'épreuve tout en proposant des productions originales et personnelles.

La qualité du support de présentation orale est un élément d'appréciation des compétences pédagogiques et des qualités de communication du candidat. Les candidats veilleront à respecter un équilibre entre le développement de la partie scientifique et celui de la transposition pédagogique. Certains candidats ont réussi à « se projeter dans leur future classe » pour imaginer la mise en œuvre réaliste de la séance, avec prévention raisonnée des risques, répartition du travail, accompagnement des élèves et évaluation.

Le jury a apprécié le dynamisme, la maîtrise de la langue, la fluidité et la clarté d'élocution de nombreux candidats, mais a pu regretter quelques soutenances trop récitées et donc peu adaptées à la posture d'un futur enseignant.

Entretien

Le jury s'attache à vérifier la maîtrise des concepts scientifiques et technologiques abordés ainsi que la pertinence des choix associés à la proposition pédagogique.

Certains candidats ont montré de profondes lacunes sur les fondamentaux scientifiques et technologiques en lien avec la thématique choisie, lacunes incompatibles avec la profession envisagée. Ceci est d'autant plus incompréhensible que les candidats présentent une production de leur choix, reposant sur des activités qu'ils ont mises en œuvre et qu'ils doivent donc maîtriser.

De plus, le jury constate que certains candidats ne connaissent pas le fonctionnement d'un lycée et le rôle et les statuts des différents acteurs (personnels de direction, d'administration, de laboratoire, RUPN, infirmier(e)...).

Pour la préparation de cette épreuve, les candidats doivent donc faire preuve d'esprit critique et de curiosité en explorant les domaines connexes à leur étude et en s'appropriant leur futur environnement de travail.

L'attitude, les qualités d'écoute et d'adaptabilité du candidat doivent être celles d'un futur enseignant. Le jury a apprécié la capacité à réfléchir, à justifier les choix effectués et à répondre avec authenticité. L'entretien doit être un moment fort de l'épreuve où le candidat s'affirme en montrant une excellente maîtrise de son sujet, et également de bonnes connaissances des différents fondamentaux des biotechnologies.

Conclusion

Le jury a apprécié la qualité de nombreuses prestations de candidats, qui ont bien cerné les attentes de cette épreuve.

Les candidats présentant de façon didactique un sujet scientifique contextualisé et maîtrisé, proposant une transposition pédagogique pertinente, et faisant preuve de qualités de communication avec une posture compatible avec le métier ont montré au jury leur aptitude à enseigner.

CONCLUSION GENERALE

Comme pour les concours des sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs liés à la discipline est nécessaire.

L'est également la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les adaptant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est particulièrement demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement dans le cadre d'une mise en situation professionnelle. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sûr une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement technologique ou professionnalisant, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, et sur des aller-retour permanents entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou mettre en oeuvre, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité d'un champ des biotechnologies, exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée

Bien sûr, il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction de compétences chez des élèves.

Se familiariser avec le lycée, rencontrer des enseignants de biotechnologies mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation à différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPET et au CAFEP. Il se réjouit de compter les brillants lauréats parmi ses futurs collègues.

Le jury remercie très sincèrement madame la proviseure du lycée Pierre Gilles de Gennes, ENCPB et son équipe : proviseur adjoint, enseignants, techniciens, et personnel administratif, pour l'accueil et l'aide efficace apportés tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.